

LA MUSIQUE

A 4 ET 5 ANS (MATERNELLE), C'EST LE COURS D'EVEIL « musique et danse »

- cours collectif (45mn)
- 1 professeur de musique et 1 professeur de danse en alternance 1 semaine sur 2

A 6 ANS (CP), C'EST LE COURS D'INITIATION

- cours collectif de musique (45mn) + un moment de chorale (30mn).
- en option : atelier de découverte instrumentale de novembre à avril (40mn / semaine par groupe de 2 enfants, 3 instruments / an).

A PARTIR DE 7 ANS (CE1) : LE PARCOURS DIPLOMANT

Trois moments de musique :

- Formation musicale (de 1h à 1h30).
- Instrument (30mn individuel ou atelier découverte instrumental 40mn par groupe de 2 enfants de novembre à avril).
- Chant choral (45mn par semaine).

Les instruments enseignés sont :

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, harpe, guitare (2).

Vents : flûte traversière, hautbois, clarinette (1), basson, saxophone (1), cor, trompette, trombone, tuba.

Claviers et instruments polyphoniques : piano, piano forte, orgue, accordéon, percussions (2), percussions traditionnelles.

Musique ancienne : flûte à bec, traverso, viole de gambe, clavecin.

Chant (voir filière voix).

(1) pour la clarinette et le saxophone il est préférable de commencer à partir de 8 ans (dentition définitive).

(2) pour la guitare à partir de 8 ans et les percussions attendre 7 ans pour commencer.

IMPORTANT

Pour tous les débutants, indiquez 2 choix d'instruments dans la liste déroulante du formulaire de pré-inscription

Quel que soit l'instrument choisi, l'enfant devra avoir un instrument à la maison dès le début de son parcours (location ou achat : se renseigner auprès des professeurs).

Pour vous aider à choisir un instrument :

<http://fr.wikihow.com/aider-votre-enfant-à-choisir-un-instrument-de-musique-à-apprendre>

<http://www.choisir-son-instrument.com>

<http://www.francemusique.fr/actu-musicale/inscriptions-aux-conservatoires-comment-choisir-son-instrument-97829>

Parcours proposés aux étudiants après le 2nd cycle.

- **Le cycle de pratique amateur (CPA)** est un parcours qui permet l'obtention du CEM (Certificat d'Etudes Musicales), CEC (Certificat d'Etudes Chorégraphiques), CET (Certificat d'Etudes Théâtrales).
- **Le cycle d'orientation professionnelle (COP)** est un parcours qui permet l'obtention du DEM (Diplôme d'Etudes Musicales), DEC (Diplôme d'Etudes Chorégraphiques), DET (Diplôme d'Etudes Théâtrales).
- **Le cycle d'Enseignement Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CEPES)** permet aux étudiants de préparer les concours d'entrée dans les établissements supérieurs de l'enseignement artistique. Accès sur concours d'entrée. Le cycle préparatoire n'est pas diplômant.
- **La classe de Maître** : il s'agit d'une classe d'un niveau d'excellence. L'accès se fait sur concours, la durée du cursus est d'un an. Validation par le « Diplôme de récital ».

Retrouvez tous les cursus sur le site www.conservatoire-cergyponoise.fr / onglet « enseignements »

LA DANSE

DANSE CLASSIQUE - DANSE JAZZ - DANSE CONTEMPORAINE

CYCLE D'ÉVEIL ET D'INITIATION

4-5 ans : **éveil « musique et danse »** : 45mn de cours par semaine, 1 professeur de musique et 1 professeur de danse en alternance 1 semaine sur 2.

6-7 ans : l'**initiation** est la phase d'apprentissage des fondamentaux du mouvement, qui serviront de socle à toute forme de danse.

- ➔ Initiation 1/ 6 ans : 1h de danse
- ➔ Initiation 2/ 7 ans : 1h de danse

CYCLE 1

A partir 8 ans, l'élève choisit une discipline dominante : classique, jazz ou contemporain.

- ➔ Durée de 3 à 5 ans
- ➔ 2h30 à 4h par semaine
- ➔ En fin de cycle 1, ajout d'une discipline complémentaire à la dominante

CYCLE 2

A partir du 2^{ème} cycle des cours de formation musicale danse, modules et ateliers divers s'ajoutent aux cours de danse.

- ➔ Durée de 3 à 5 ans
- ➔ 4h à 10h par semaine
- ➔ 2 orientations possibles à partir de la 3^{ème} année. Voir site [www.conservatoire-cergyponoise.fr / onglets « enseignements »](http://www.conservatoire-cergyponoise.fr/)

CYCLE 3

Cycle de pratique amateur (CPA)

Durant ce cycle les élèves affinent et perfectionnent la connaissance de leur discipline dominante, approfondissent la discipline complémentaire et participent à des modules, ateliers et projets divers du CRR.

- ➔ Durée de 2 à 6 ans
- ➔ 6h par semaine plus participation aux projets
- ➔ Cycle conclu par le Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC)

Cycle d'orientation professionnelle (COP)

Autour de leur spécialité dominante, les danseurs pratiquent obligatoirement d'autres disciplines chorégraphiques, suivent des master-class, des modules complémentaires, des ateliers et participent aux projets du département et spectacles du CRR.

- ➔ Durée de 2 à 4 ans
- ➔ 10h à 15h de cours par semaine comprenant : 7h à 10h de danse, formation musicale danse, atelier de composition et improvisation, anatomie, culture chorégraphique et projets divers
- ➔ Cycle conclu par le Diplôme d'Etude Chorégraphique (DEC)

Parcours atelier chorégraphique à partir de 16 ans – 2h par semaine.

LE THÉÂTRE

ÉVEIL : de 8 à 11 ans

- ➔ 1h30 à 2h de cours par semaine
- ➔ Première approche théâtrale

INITIATION : de 11 à 15 ans

- ➔ 2h à 2h30 de cours par semaine
- ➔ Travail sur les textes...

1er CYCLE : de 15 à 18 ans

- ➔ Durée du cycle : 1 à 3 ans
- ➔ 3h à 4h de cours par semaine
- ➔ Restitution publique en fin d'année

2ème CYCLE à partir de 18 ans

- ➔ Durée du cycle ; 1 à 2 ans
- ➔ 6h de cours par semaine
- ➔ Cours hebdomadaires et ateliers ponctuels, participation à des stages...
- ➔ A l'issue du 2^{ème} cycle, 2 orientations possibles : CPA ou COP
- ➔ Admission sur audition puis entretien en septembre

3^{ème} CYCLE à partir de 18 ans

Cycle de pratique amateur (CPA)

- ➔ Durée du cycle : 2 à 3 ans
- ➔ 8h de cours minimum par semaine
- ➔ Validation du Certificat d'études théâtrales (CET)
- ➔ Admission sur audition en septembre (scène dialoguée de 3mn) suivie d'un entretien

Cycle d'orientation professionnelle (COP)

Dans le cadre d'un volume horaire important, programme exigeant et personnalisé :

- approfondissement des acquis
 - perfectionnement en techniques vocale et chorégraphique
 - ateliers réguliers menés par des intervenants extérieurs
 - concertation et transversalité entre enseignants concernés lors de l'accompagnement de projets individuels et collectifs
-
- ➔ Durée du cycle 2 à 3 ans
 - ➔ 16 h de cours par semaine
 - ➔ Validation du diplôme d'études théâtrales (DET)
 - ➔ Admission sur concours en septembre (scène dialoguée de 3mn) suivie d'un entretien

Le cycle d'Enseignement Préparatoire à l'Enseignement Supérieur de la création artistique (Spectacle vivant) (C.E.P.E.S).

Le même parcours que le C.O.P mais renforcé de modules spécifiques à la préparation des concours (Traversée des répertoires (scènes), mise en condition de concours).

L'entrée s'effectue par une audition devant un jury composé du directeur ou de son représentant et de membres de l'équipe pédagogique : une scène dialoguée (3 minutes) + un parcours libre + un stage avec le professeur + un entretien.